Le Journal de Gien, 11 mars 2010

• CHATEAU-RENARD

Nicolas Sarkozy autorise le retour de la jeune marocaine Najlae Lhimer

Battue par son frère, elle avait été expulsée alors qu'elle était venue porter plainte à la gendarmerie !

Nicolas Sarkozy, le président de la République, a choisi la journée des droits de la femme lundi 8 mars pour annoncer que la jeune marocaine Najlae Lhimer, 19 ans, expulsée le 20 février dernier, était autorisée à rentrer en France !

Il faut dire que l'affaire était particulièrement déplorable sur le plan de l'éthique républicaine, d'autant plus à l'heure où l'on mettait en exergue le soutien aux femmes faisant l'objet de violences : la jeune marocaine était en effet venue déposer plainte à la gendarmerie de Château-Renard où elle habite chez son frère parce que celui-ci la battait ! Elle vivait là depuis 2005 après avoir fui sa famille au Maroc qui voulait la marier de force !

Dépourvue de titre de séjour depuis novembre dernier, les gendarmes l'avaient placée en garde à vue et la jeune fille était reconduite dès le lendemain, le 20 février au Maroc !

Les conditions de son interpellation avaient choqué de nombreux habitants de Château-Renard où la jeune fille était bien connue, s'impliquant dans la vie associative, parfaitement intégrée, vivant à la manière européenne. Elle était élève au lycée Dolto d'Olivet. Samedi 6 mars, ils étaient plus de 400 à défiler dans les rues de Château-Renard pour lui apporter son soutien après avoir été 500 à Orléans le 27 février dernier. Le défilé s'est d'ailleurs arrêté devant la gendarmerie de Château-Renard où un courrier réclamant son retour a été remis aux gendarmes dont les agissements dans cette affaire ont été particulièrement critiqués.

La forte mobilisation des amis de la jeune fille, des associations comme



réseau sans frontière ou la Cimade, et des élus politiques comme le sénateur Jean-Pierre Sueur ont porté leurs fruits. Le sénateur Jean-Pierre Sueur était intervenu en séance publique au Sénat dès le mardi 23 février et avait dès cette date également saisi le premier ministre François Fillon et les ministres Besson, Hortefeux, Chatel, Morano et le Préfet du Loiret, par courrier. Ce dernier, alors qu'il était entré dans la période de réserve électorale, a publié un communiqué le 2 mars où il dénonçait « *une polémique soigneusement organisée* », indiquant qu'il répondrait après le 21 mars « *à ceux qui ont délibérément choisi le recours à l'outrance* ». Il n'aura pas à le faire puisque le président Nicolas Sarkozy a pris le dossier en main, infligeant un cinglant revers à ceux qui, sur le terrain dans le Loiret, ont appliqué à la lettre et sans état d'âme les directives du ministre de l'Immigration, Eric Besson ! Celui-ci a d'ailleurs informé lundi après-midi de la bonne nouvelle le député maire de Montargis Jean-Pierre Door qui se félicite aujourd'hui du retour de la jeune fille...

Phoca PDF